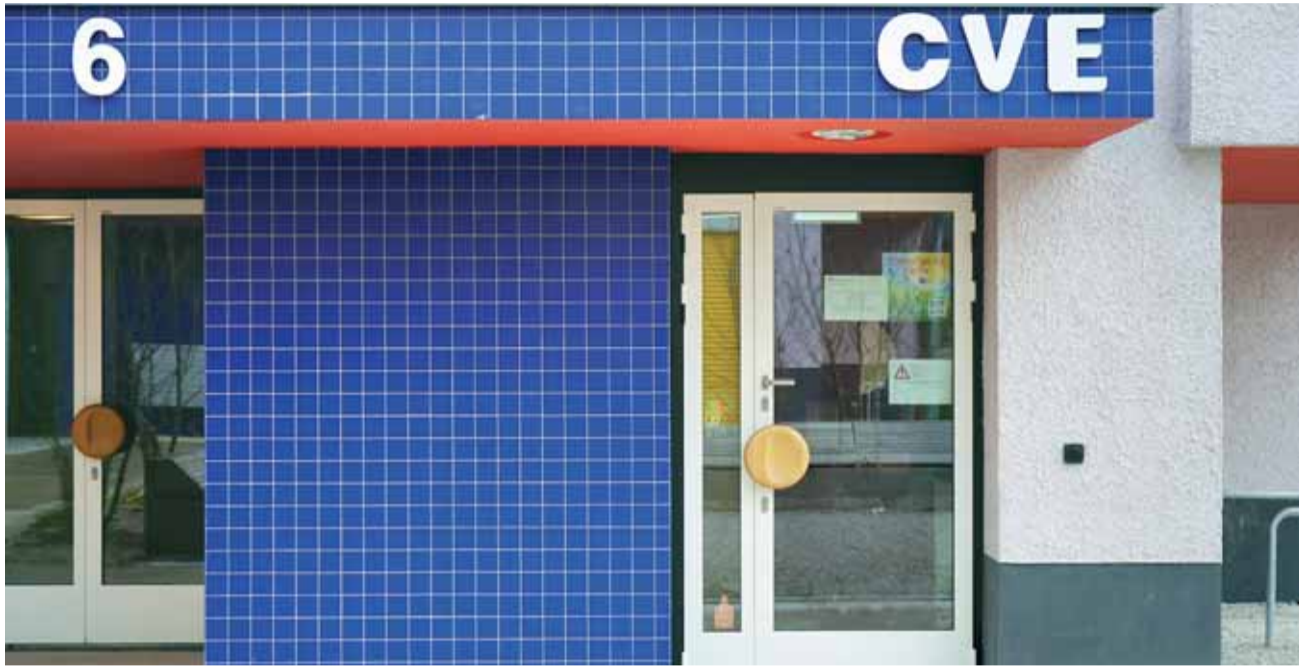


Des familles critiquent le «flicage» de la Ville

CRÈCHES - Des garderies municipales demandent aux parents une attestation de l'employeur pour prouver qu'ils travaillent bien aux horaires indiqués. Les autorités expliquent que cette mesure vise à garantir l'accueil du plus grand nombre.



Le centre de vie enfantine (CVE) des Plaines-du-Loup suscite la colère des parents. KELLER

La Ville de Lausanne ne fait-elle pas confiance aux parents d'enfants en bas âge? Ce jeune papa récemment installé aux Plaines-du-Loup est tombé des nues en ouvrant la lettre adressée aux familles de la crèche de l'écoquartier qui accueille sa cadette. Dans cette missive datée du 20 février dernier, la direction du centre de vie enfantine (CVE) veut connaître les jours de fréquentation souhaités pour la rentrée prochaine. Jusque-là, rien d'inhabituel. Ce qui étonne le papa, c'est qu'il faut aussi renseigner ses horaires de travail et faire signer le formulaire par son employeur. En clair: la garderie veut s'assurer que les parents disent la vérité sur leur taux d'activité. Le délai de réponse était fixé au 7 mars. Pour le père de famille, cela va trop loin. «La politique lausannoise de l'enfance

devient un véritable flicage parental», critique-t-il. Il questionne: «Quid des indépendants, des chômeurs, des personnes en recherche d'emploi et autres cas particuliers dont la situation n'est pas régulière et connue dans un horizon de six mois?» «Je n'ai jamais vu ça», témoigne une maman «fâchée» qui a reçu le même courrier. Elle se désole de «l'ambiance suspicieuse» que cette demande instaure. «Je ne connais personne qui profite de mettre ses enfants à la garderie pour prendre du bon temps», dit-elle.

D'abord, les parents qui bossent

A ses yeux, les parents font les frais du manque d'investissements de la Ville dans l'accueil préscolaire. «Nous sommes entourés de familles qui galèrent», déplore-t-elle. Et de citer le cas de voisins qui ont dû laisser leur fille dans le CVE du quartier où ils habitaient auparavant, faute de place aux Plaines-du-Loup. Ou d'une amie en recherche d'emploi avec deux enfants qui aurait été menacée de se voir retirer son unique jour de crèche parce qu'elle ne trouvait pas de travail au bout de plusieurs mois. Contactée, la Ville déclare justement vouloir garantir l'accueil d'un maximum d'enfants. Dans ce but, les nouvelles conditions de la procédure d'attribution des places (PAP) entrée en vigueur en avril 2023 prévoient que «le taux et les jours de fréquentation sont adaptés aux jours de travail effectifs des parents». Ces derniers en avaient été informés par écrit.

«Les places sont attribuées en priorité aux personnes avec un besoin de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (typiquement: activité salariée ou indépendante, études), mais nous répondons dans la mesure du possible aux demandes pour des motifs de socialisation ou de prévention», précise Bertrand Martinelli, chef du Service de la petite enfance. Les directions de crèches peuvent exiger des parents une attestation de l'employeur, mais toutes ne le font pas. Aux Plaines-du-Loup, le problème est que les possibilités d'accueil sont pour l'instant limitées. Le quartier, dont la première étape s'achève, ne possède encore qu'une seule crèche pour 2500 habitants. «Les groupes se remplissent très vite et il reste peu de marge de manœuvre pour proposer un accueil en dehors du motif de la conciliation (ndlr: entre vie familiale et vie professionnelle), relève Bertrand Martinelli. La deuxième garderie qui ouvrira cet été dans le quartier permettra de pouvoir couvrir davantage de besoins.» Ces justifications ont le don d'agacer la maman des Plaines-du-Loup à qui nous avons parlé. «Nous avons dû signer un papier une année avant d'emménager pour indiquer combien nous avions d'enfants, quels étaient nos besoins, etc. Je ne comprends pas qu'on décide de créer un quartier aussi énorme et qu'on n'ouvre pas des places de crèches en conséquence.» ■

Benjamin Keller



Les places en crèche? Un enjeu brûlant. DR

Un gouverneur kurde incognito à Lausanne

INSOLITE - Un pari entre deux Lausannois a mené à un voyage, un livre et une soirée inattendue où le gouverneur de la plus importante province irakienne a festoyé incognito à Lausanne. Nous y étions.

Que se passait-il donc en cette soirée du 11 mars dans la luxueuse salle de réception de l'historique Hôtel de l'Ours de Lausanne? En présence d'une télévision et d'une radio kurde, une soixantaine de personnes folâtraient là autour d'un festin moyen-oriental et d'un mystérieux petit livre intitulé «Opération Irak». Parmi eux: une majorité de membres de la communauté kurde de Suisse romande et deux hommes au centre de leur attention. Le premier est le Dr Haval Abubaker, gouverneur de la province de Souleymanieh du Kurdistan irakien depuis 2016, venu en Suisse incognito, et le second Olivier Racine, aventurier et écrivain lausannois de 63 ans.

Via son interprète Aso Piroti, directeur de l'établissement secondaire de Renens, Haval Abubaker nous confie: «J'ai tenu à venir remercier Monsieur Racine de nous avoir fait l'honneur de mettre notre région et notre peuple en valeur dans son livre. Cet ouvrage contribue à faire comprendre que le Kurdistan irakien est une enclave de paix et de prospérité dans une région agitée.» L'élu kurde de 54 ans a 2,5 millions de personnes sous sa juridiction de Souleymanieh, qui est la plus grande province de tout l'Irak et riche en ressources naturelles. Son peuple, connu notamment pour avoir fait plier Daesch, en a vu, et lui aussi. C'est d'ailleurs à cause de cette riche et douloureuse histoire qu'il était venu dans la capitale vaudoise une première fois en juillet 2023. «Nous avions alors réuni près de 10'000 personnes sur la place de la Navigation à l'occasion du centenaire du fameux Traité de paix de Lausanne qui avait coûté si cher à notre peuple», se souvient-il.

Petit pari pour un grand voyage

Le Dr Haval Abubaker est déterminé à faire distribuer le plus largement possible «Opération Irak» dans sa région en commençant par les nombreuses écoles et institutions francophones présentes sur place. Des traductions en sorani (ndlr: la langue kurde), arabe et anglais sont en cours. «Nos bénéfices seront injectés dans la culture», souligne-t-il. Pas mal pour un ouvrage né d'un simple pari à l'Hôtel de l'Ours précisément! En effet, un jour de mai 2024, de retour de sa traditionnelle longue marche quotidienne, Olivier Racine s'attable avec le patron des lieux Farhad Faraj, devenu un ami au fil de leurs partages.

Cet hôtelier d'origine kurde allume un cigare et lance sans vraiment y croire pour la enième fois à son interlocuteur globe-trotteur cette invitation: «Quand est-ce que je t'emmène visiter mon pays?» Sauf que cette fois, ses volutes accouchent d'un cinglant: «Et pourquoi pas maintenant?» Une poignée de main et de jours plus tard, les deux hommes se retrouvent donc à Souleymanieh.

Durant deux semaines, Olivier Racine y partage quantité d'aventures à découvrir dans son truculent ouvrage. C'est à cette occasion que Farhad Faraj introduit son hôte auprès du gouverneur Abubaker, ce dernier confie avoir «beaucoup apprécié la beauté de Lausanne, du lac et de Lavaux et aussi les musées, particulièrement le Pôle Muséal et le Musée olympique». Et une chose semble presque sûre: il reviendra! ■



Haval Abubaker (à gauche) a fait huit heures d'avion pour venir remercier Olivier Racine. DR

Laurent Grabet

«Opération Irak», Olivier Racine, éditions Lire-Couraut, www.olivieracine.ch